

A Cadix, une dame qui portait depuis longtemps au sein un cancer ulcéré, et au cou onze glandes, dont la tête était comme paralysée, prit vingt-deux lézards en vingt-deux jours; le cancer disparut, huit glandes se dissipèrent, la tête s'était raffermie...

On coupe, dit Florès, la tête, la queue et les pieds du lézard, on lui ouvre le ventre; on fait avaler le tronc tout cru, tout chaud, tout palpitant; on répète le remède deux ou trois fois par jour... Si la répugnance à manger cette chair toute vive est insurmontable, on la coupe en morceaux menus dont on fait des bols gros comme des balles de pistolet. Dans les premiers jours du traitement, le malade rend abondamment une salive écumeuse et blanchâtre. Ce symptôme unique dure jusqu'à au quatrième jour; plus tard, surviennent un relâchement dysentérique et des fourmillements à la partie affectée.

Les caractères distinctifs énumérés par M. le docteur Florès se rencontrent, non pas dans les gros lézards, mais dans les petits lézards gris ordinaires, longs, y compris la queue, de quinze centimètres, au dos gris moucheté, avec taches intermédiaires entre le vert et l'or, au ventre vert blanchâtre.

Si Jules Gérard, dit l'Africain de Constantine, a inventé et poésifié la chasse aux lions en Algérie, on peut dire que Chassaing l'a simplifiée. La manière de celui-ci a bien aussi sa poésie, mais c'est une idylle à côté d'une épopée. Le nom du premier est à juste titre fameux depuis longtemps; celui du second mérite de le devenir.

Chassaing est un bon et modeste bourgeois de Batna, d'une taille moyenne, d'un physique sec, énergique et robuste. Les habitants des environs, Européens ou indigènes, viennent de temps en temps l'informer que les lions rôdent autour de leurs troupeaux, ou déjà y ont semé le carnage. Notre homme prend alors tranquillement son fusil de chasse, et, seul, sans tambour ni trompette, s'en va à l'endroit désigné.

Un ou deux jours après, il revient aussi tranquillement qu'il était parti, ramenant un, deux et même trois lions, — ce qu'il a rencontré. Il ne fait que cela, mais il le fait. Depuis le mois de mars de l'année dernière, c'est-à-dire depuis douze mois, cet intrépide et adroit tireur a tué une panthère et seize lions ou lionceaux. Le 23 mars, il rentra à Batna avec une lionne énorme et deux lionceaux d'une taille déjà fort respectable.

Il existe à Londres, dit le journal allemand l'Ausland, un club des Voyageurs (Travellers club). Nul ne peut en faire partie, d'après les statuts, s'il n'a fait un voyage d'au moins 1,000 milles (1,333 kilomètres). Or, avec les steamers et les chemins de fer de notre époque, c'est là une condition qu'il n'est pas difficile de remplir. Pour diminuer le nombre des récipiendaires, on exige que les 1,000 milles aient été parcourus en ligne directe, retour non compris. Le célèbre Kean fonda en 1817 le club des Intempérants, composé de quinze membres seulement. Pour y être admis, il fallait avaler d'un trait un litre d'eau-de-vie. Beaucoup de récipiendaires mouraient avant d'avoir complètement subi l'épreuve. Londres a aussi renfermé un club des Bossus, un club des Pendus (ressuscités), etc.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la quatrième page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend, et que justifie complètement la vogue dont il est l'objet: c'est l'EAU TONIQUE DE CHALMIN.

Elle est employée avec un grand succès contre les démangeaisons, sensibilité de la peau, pellicules écaillieuses, cause provoquant la chute et la décoloration du cheveu; mais, grâce à ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur rend souplesse et brillant et en retarde le blanchiment.

Cette composition toute hygiénique combat avec succès les effets corrosifs produits par la transpiration et auxquels ne peuvent résister les cheveux les plus abondants.

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable, et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte.

Dépot à Roubaix, chez M. I. FAQUES, coiffeur-parfumeur.

Nous constatons dans l'industrie de l'horlogerie un véritable progrès dû à l'importante maison LAURANT, rue St-Louis-en-l'Île, 98, à Paris, qui ne fait verser que le quart comptant sur chacune de ses montres en les livrant, afin que ses clients puissent juger de leur excellente qualité avant de les payer entièrement.

Comme tout ce qui s'écarte de la routine, cette maison ne manquera pas de dénigrants; mais sa bonne foi, bien reconnue en France depuis plus de dix ans, la place au-dessus de toutes rivalités. Elle répond à toutes les objections en garantissant sérieusement toute son horlogerie pendant quatre ans.

On peut faire son choix chez M. DEHOORNE, rue du Chemin-Vert, 33, à Roubaix.

(4937-1480)

KARMESSSES.

Dimanche 1er mai.

Baisieux, Roubaix, Sainghin-en-Mélantois, Templemars.

LA PAIX EST L'AGE D'OR de la presse littéraire. Voici donc le moment de recommander plus que jamais aux amis de la bonne et saine littérature un journal qui, par l'heureux choix de sa rédaction, puisée dans les meilleures publications tant quotidiennes que périodiques, ainsi que dans les productions les plus renommées de la librairie, résume, pour ainsi dire, à lui seul, la presse française dans ce qu'elle a de plus remarquable et de plus intéressant: est-il besoin de nommer LE VOLEUR ILLUSTRÉ?

Romans, nouvelles, voyages, mémoires, histoire ancienne et contemporaine, biographies, articles de genre, esquisses de mœurs, poésies, chansons, tribunaux, modes, théâtres, beaux-arts, science vulgarisée, chronique anecdotique, courrier de Paris, appréciations littéraires, faits curieux, actualités de tout genre, en un mot tout ce qui peut intéresser, instruire ou divertir à quelque titre que ce soit, est du ressort de cette excellente publication.

A toutes ces séductions LE VOLEUR joint encore l'attrait, de plus en plus goûté, de l'illustration. Confiées aux artistes les plus en renom, à MM. A. de Beaumont, Belin, de Bérard, Bouchard, Godefroy-Durand, L'Hernault, Marcelin, E. Morin, aux graveurs les plus habiles, MM. Chapon, Coste et Jahyer, assistés du concours des photographes à la mode, MM. Defonds, Didéri, Nadar, Numa Blanc, les gravures du VOLEUR ILLUSTRÉ rivalisent avec ce qui se publie de plus parfait en ce genre. Par ses actualités illustrées, ses vues, paysages et scènes de voyages, ses copies de tableaux de maîtres, ses portraits de notabilités contemporaines, ses modes, ses caricatures, ses rébus, LE VOLEUR ILLUSTRÉ rivalise à la fois avec l'Illustration, le Monde illustré, le Magasin pittoresque, le Musée des Familles, le Charivari, le Journal pour rire, en même temps que par ses scènes de romans et sa galerie d'artistes et d'auteurs dramatiques, il se fait une place tout à fait à part dans la presse illustrée.

LE SALON DE 1859, qui ne tardera pas à paraître, offrira les copies de tableaux des artistes les plus populaires, dessinées et gravées avec le soin et le respect dus à des chefs-d'œuvre.

LE VOLEUR ILLUSTRÉ a commencé dans son premier numéro de janvier 1850 les Compagnons de l'épée, roman en trois parties, de M. le vicomte Ponson du Terrail, le plus grand succès littéraire depuis les Mystères de Paris et Monte-Cristo. Ce roman, palpitant d'intérêt, est splendidement illustré par Godefroy Durand.

LE VOLEUR paraît tous les vendredis par livraisons de 16 pages grand in-4° à 3 colonnes, avec 4 ou 5 pages de gravures. Chaque semestre forme un volume avec table et couverture envoyées gratis aux abonnés.

Paris, un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50 cent. Province, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. 50 cent. Un numéro affranchi, 15 cent. — Les abonnements datent du premier de chaque mois.

On s'abonne à Paris: 33, rue Neuve-des-Petits-Champs.

En province: chez les libraires, aux messageries, par un mandat de poste, des timbres-poste de 20 et de 40 centimes, ou un mandat à vue sur Paris.

NOTA. On peut se procurer la collection complète des deux premières années du VOLEUR ILLUSTRÉ (1er novembre 1856 au 31 octobre 1858), moyennant 12 fr. à Paris, et 16 fr. en province (franc de port), 4 fr. en sus pour avoir es volumes reliés.

ADMINISTRATION DES POSTES

Les délais, pour la conservation des lettres timbrées en rebut, ont été fixés dans un temps où les communications par la poste étaient moins rapides qu'aujourd'hui; aussi la longue conservation de ces lettres dans les bureaux des départements, qui avait sa raison d'être autrefois, se présente-t-elle maintenant comme nuisible à l'intérêt bien entendu du public.

Frappée de ces inconvénients, l'administration générale doit réglementer à nouveau les dispositions actuellement en vigueur, et voici ce qu'elle décide pour l'avenir:

Les lettres timbrées en rebut se divisaient autrefois en trois classes, selon les délais de leur conservation: rebuts journaliers, — rebuts de dizaine, — rebuts mensuels.

La première classe comprenait les lettres refusées par les fonctionnaires ou celles qui sont marquées de griffes indiquant, de la part des envoyeurs, le désir qu'elles fussent retirées en cas de non distribution. Dans cette même classe, on mettait les correspondances soupçonnées de fraude, les lettres adressées sous le couvert des directeurs, les imprimés non affranchis, &c.

Cette nomenclature de rebuts journaliers a reçu des additions successives si nombreuses qu'elle comprend aussi 22 natures de correspondances.

Comme ces rebuts sont envoyés chaque jour à Paris par les directeurs des postes, il n'y a aucun moyen d'accélérer leur ouverture. Toutefois on y ajoute encore: 1.° les lettres chargées et les valeurs cotées; 2.° les lettres venant de l'étranger et des pays étrangers d'outre-mer.

Dans la deuxième classe, sont comprises les lettres adressées à des destinataires inconnus.

Les lettres adressées à un fonctionnaire public, lorsqu'il n'existe pas, dans l'arrondissement du bureau où les lettres et paquets ont été envoyés, de fonctionnaire ayant le titre porté sur l'adresse, séjourneront cinq jours pleins au bureau de destination, et seront envoyées le cinquième jour au soir ou le sixième jour au matin, selon le départ du courrier pour Paris.

Elles seront inscrites sur l'état n° 21 dont elles seront accompagnées.

Sont compris dans les rebuts mensuels de la troisième classe, les objets de correspondance ci-après mentionnés, savoir:

- 1° Les lettres refusées par les particuliers;
2° Les lettres adressées à des personnes connues, mais dont la résidence actuelle est ignorée;
3° Les lettres adressées à des personnes décédées et qui ont cessé d'être reçues au domicile des défunts;
4° Les lettres adressées poste restante à des particuliers ou à des fonctionnaires, et non réclamées pendant leur séjour au bureau depuis le jour de leur arrivée, jusqu'à la fin du deuxième mois;
5° Les lettres sans indication de domicile adressées à des voyageurs, à des capitaines, matelots ou passagers, à des patrons ou marinières, et dont le placement n'a pu être effectué pendant leur séjour au bureau depuis le jour de leur arrivée, jusqu'à la fin du troisième mois;
6° Les lettres portant une annotation extérieure manuscrite ou imprimée, qui indique le contenu, lorsqu'elles seront refusées ou non réclamées.

GUANO DU PÉROU, garanti sur analyse. — En magasin à Paris: 33 fr. 70 les 100 kil., par livraison d'au moins 10,000 kilog.; 34 fr. par livraison au-dessous de 10,000 kilog. S'adresser au Matériel agricole, 35, rue Lafayette, à Paris. (1453-7)

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

La maison de la VILLE DE LILLE ET DU PAUVRE DIABLE, à Lille, demande des demoiselles de magasin. (1482)

MAISON FLIPO-MEURISSE Rue de la Fosse-aux-Chênes, 30. VITRERIE, PEINTURE PAPIERS PEINTS GROS ET DÉTAIL.

Grand assortiment de papiers communs, de 30 à 50 centimes le rouleau. Collection de papiers veloutés et dorés, depuis 4.50 à 22.50. Papiers-marbres et imitation de bois en tous genres, aux prix les plus modérés.

GLACES ÉTAMÉES de France et d'Allemagne.

Miroirs de toutes dimensions, encadrements dorés et en imitation de bois: sapin, acajou, palissandre, bois de rose et ébène.

Glaces de miroir, en blanc, pour façades de magasins.

Plaques de propreté, en cristal, de toutes dimensions, pour portes de salons. (1456)

Etude de M^e COTTIGNY, Notaire à Roubaix.

A VENDRE

pour en jouir de suite.

L'an 1859, le jeudi 5 mai, 2 heures précises de relevée, Me. Cottigny, notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à l'adjudication qui sera définitive, du bien dont suit la désignation:

VILLE DE ROUBAIX

Rue du Vieil-Abreuvoir, 29,

UNE BELLE MAISON A ÉTAGE

composée au rez-de-chaussée de quatre pièces tapissées, cour avec lanterneau, sur laquelle il y a citerne et latrines, cave et puits avec pompe; à l'étage de quatre chambres aussi tapissées et surmontées de grenier; le tout occupé par Mlle Adèle Desbonnets, au loyer annuel de 600 fr., suivant bail pouvant être résilié le 1 avril 1862. (1492)

Etude de M^e COTTIGNY, Notaire à Roubaix

A LOUER

POUR EN DISPOSER AU 1^{er} OCTOBRE 1859 ROUBAIX, rue Fosse-aux-Chênes.

2 MAISONS

DONT L'UNE A ÉTAGE

occupées par Madame Lejeune, avec bâtiment de filature propre à contenir 25 métiers et leurs préparations, machine à vapeur, transmissions, matériel de chauffage et d'éclairage au gaz, et contenant un vaste jardin.

S'adresser audit Me. COTTIGNY, chargé de cette location. 1419

Etudes de Mes. LANVIN et DUCHANGE, Notaires à Roubaix.

ROUBAIX

RUE DE LA PLACE-VERTE, 12 Une belle et grande

MAISON

A PLUSIEURS ÉTAGES

AVEC COUR ET JARDIN à vendre

pour en jouir à partir du 15 mai prochain.

Le jeudi 28 avril 1859, 3 heures de relevée, Me. Lanvin, notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien dont suit la désignation:

Roubaix, rue de la Place-Verte, 12.

Une maison à plusieurs étages, avec cour et jardin, et composée: au rez-de-chaussée, d'un corridor pavé en pierres polies, d'un grand salon parfaitement décoré et sculpté, avec cheminée et appuis de croisées en marbre, grande glace incrustée dans la cheminée, buffets de chaque côté de la cheminée et armoires dans la muraille; d'une grande salle à manger, séparée d'avec le salon par une cloison mobile, dans cette salle se trouvent: une grande glace dans la cheminée, deux buffets, cheminée et appuis de fenêtres en marbre, d'un petit cabinet et d'une cuisine à gauche du corridor; — d'une grande cour pavée en grès taillis, à droite de laquelle se trouve un bâtiment à marteau comprenant un corridor couvert reliant la cuisine à l'arrière-cuisine, dans cette dernière pièce sont placées une chaudière et deux pompes pour le puits et la citerne, une relaverie en sautoir; — d'une belle cave, d'une citerne pouvant contenir 300 tonneaux, et d'un très bon puits; — au premier étage, d'un beau vestibule et de quatre grandes chambres dont deux avec alcôve; — au deuxième étage, d'une seule place sur toute la grandeur du bâtiment, surmontée d'un grenier.

Cette maison, solidement construite et parfaitement distribuée, était précédemment occupée par Mme veuve Vincent Decarne.

S'adresser pour renseignements à Me Lanvin, notaire, dépositaire des titres de propriété, et à Me. Duchange, notaire, tous deux chargés de cette vente. (1465)

Etudes de Me. CATTEAU, notaire à Lannoy, et de Me. DELAHAYE, notaire à Tourcoing.

Commune d'Hem

Au hameau du Petit-Lannoy, près Ma-Campagne

A VENDRE

de gré à gré, pour en jouir et disposer de suite, en totalité ou par parties,

1° Toute une FERME, composée de corps de logis, écuries, étables, remises, grange spacieuse solidement construite, avec 88 ares 60 centiares ou environ de fonds, verger, entourés de haies et plantés d'arbres à fruits, bois-blancs et peupliers en pleine croissance.

Sur une mise-à-prix proposée de 9,400 fr.

2° 53 ares 16 centiares de terre à labour. Sur une mise-à-prix proposée de 3,600 fr.

3° 17 ares 72 centiares ou environ de labour. Sur une mise-à-prix proposée de 1,600 fr.

4° Un arrentement annuel et perpétuel de 21 francs 25 centimes, grevant le fonds du cabaret de Ma-Campagne et celui des deux maisons contiguës, appartenant à MM. Desprets et Delecroix. Sur une mise-à-prix proposée de 400 fr.

LA TOTALITÉ

sur une mise-à-prix proposée de 15,000 fr.

S'adresser pour traiter à Me. Catteau, notaire à Lannoy, dépositaire des titres et plans de la propriété, ou à Me. Delahaye, notaire à Tourcoing, aussi chargé de cette vente. 1486

Etude de M^e CATTEAU, Notaire à Lannoy.

Wattrelos

Rue de la nouvelle à la vieille place,

TOUTE UNE BELLE

MAISON

avec 5 ares 67 centiares de fonds et jardin potager, occupée sans bail par Mme veuve Louis Deleplanque,

Hameaux de Vinhont et du Petit-Tournay,

1 hectare 50 ares 62 centiares

ou environ de terres à labour, en trois parties, dont deux sans bail, et le tout occupé par M. Edouard Deleplanque,

A VENDRE

en 15 lots qui pourront être en partie réunis.

L'an 1859, le jeudi 28 avril, quatre heures précises de relevée, Me. CATTEAU, notaire à Lannoy, adjudgera, en son étude, les biens ci-dessus repris, en une seule adjudication qui sera définitive. (1464)